



STRUCTURER UNE POLITIQUE DE MAINTIEN DANS L'EMPLOI FACE AUX MALADIES INVISIBLES

LAM DES COMPÉTENCES

10 rue Gustave Caillebotte, 92600 Asnières-sur-Seine

SIRET : 941 045 783 00011 - RCS Nanterre

Contact : iblejard@lamdescompetences.fr / 07 89 63 36 35

Date d'édition : 2026

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État

Intitulé de la formation

Structurer une politique de maintien dans l'emploi face aux maladies invisibles

Objectifs de la formation

À l'issue de la formation, les participants seront en capacité de :

- Comprendre les enjeux professionnels liés aux maladies invisibles
- Identifier les obligations légales de l'employeur en matière de santé et de maintien dans l'emploi
- Prévenir les situations d'inaptitude et de désinsertion professionnelle
- Structurer une politique de maintien dans l'emploi intégrée à la QVCT
- Sécuriser les pratiques RH et managériales
- Mettre en place des outils de pilotage et de suivi

Public concerné

- Directions générales
- Directions des ressources humaines
- Référents handicap et QVCT
- Responsables prévention, RSE, dialogue social
- Secteur privé et secteur public

Prérequis

Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation.

Durée de la formation

Durée totale indicative : **24 heures**, organisées de manière **fractionnée** afin de respecter les rythmes d'apprentissage, les capacités d'attention et les situations de fragilité pouvant concerter certains participants.

La formation est conçue pour permettre une appropriation progressive des contenus et limiter la surcharge cognitive.



Exemple de répartition possible :

- 12 sessions de 2 heures
- Ou
- 8 sessions de 3 heures

La durée, le rythme et l'organisation des séquences peuvent être **adaptés en fonction des besoins spécifiques des participants**, du contexte de l'organisation et des modalités pédagogiques retenues (présentiel, distanciel ou format hybride).

Modalités et délais d'accès

- Inscription par mail, téléphone ou courrier
- Délai d'accès à la formation : jusqu'à 20 jours après validation de l'inscription
- La formation débute au minimum 10 jours calendaires après réception du bon de commande

Lieu de la formation

- En présentiel (région parisienne sur site client)
- Possibilité d'adaptation en distanciel selon le projet

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Un référent handicap est à l'écoute pour étudier les besoins spécifiques et anticiper les aménagements nécessaires à l'accueil et au bon déroulement de la formation.

Contact : contact.lamdescompetences@gmail.com – 07 89 63 36 35

Méthodes pédagogiques mobilisées

- Selon la nature des séquences abordées, les méthodes suivantes seront mobilisées :
- Exposés interactifs
- Études de cas issues de situations professionnelles réelles
- Travaux en sous-groupes
- Ateliers pratiques
- Mises en situation
- Échanges d'expériences entre participants
- Supports pédagogiques (documents, grilles, outils opérationnels)

PROGRAMME DE LA FORMATION

Module 1 Comprendre les maladies invisibles dans le champ professionnel

- Définition et typologie des maladies invisibles
- Différences entre santé, handicap et capacité de travail
- Impacts sur l'organisation du travail et les collectifs
- Représentations et risques organisationnels

Module 2 Cadre juridique et responsabilités de l'employeur

- Obligation de sécurité et prévention des risques
- Non-discrimination et égalité de traitement
- Aménagement raisonnable et maintien dans l'emploi
- Rôles respectifs de l'employeur, des RH et du management

Module 3 Prévenir l'inaptitude et la désinsertion professionnelle

- Mécanismes de désinsertion professionnelle
- Repérage des signaux faibles
- Prévention primaire, secondaire et tertiaire
- Articulation avec la médecine du travail et les partenaires externes

Module 4 QVCT et organisation du travail

- Principes et exigences de la QVCT
- Facteurs organisationnels protecteurs ou aggravants
- Régulation de la charge, du temps et des priorités
- Dialogue professionnel et espaces de discussion

Module 5 Construire et piloter une politique de maintien dans l'emploi

- Structuration d'une politique interne
- Gouvernance et processus
- Outils de suivi et indicateurs
- Élaboration d'un plan d'actions opérationnel



Modalités d'évaluation/Évaluation spécifique

Élaboration d'un mini-plan de maintien dans l'emploi

Modalités

- Travail individuel ou collectif
- Élaboration d'un schéma de politique interne ou d'un plan d'actions
- Restitution écrite synthétique ou orale

Compétences évaluées

- Capacité à structurer une politique
- Identification des acteurs et processus
- Cohérence juridique et organisationnelle
- Capacité de pilotage

Possibilités de financement

Selon le profil des participants et le contexte de l'organisation, cette formation peut être financée via : :

- Les OPCO (plan de développement des compétences)
- Les dispositifs liés au maintien dans l'emploi
- Les budgets QVCT et prévention des risques professionnels
- Les dispositifs Agefiph (secteur privé) ou FIPHFP (secteur public)

Référent de la formation

Le référent pédagogique et formateur est :

Leïla BENNIKOUS LEJARD

Dirigeante **LAM DES COMPÉTENCES**